



Direction Emploi et Développement des Compétences

Décision n° 2023-1125

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé d'application fonctionnelle Gestion Relation Usagers à Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen, un emploi de Chargé d'application fonctionnelle Gestion Relation Usagers (GRU) va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel. En qualité de rédacteur principal 2ème classe, les missions et responsabilités du cocontractant sont les suivantes :

- Assurer la fonctionnalité de l'application en recueillant les besoins des utilisateurs (usagers et agents). Coordonner et participer aux ateliers avec les agents et l'éditeur en veillant à la cohérence de l'outil.
- Participer à la recette fonctionnelle, organiser les tests en lien avec les agents et analyser les tests effectués.
- Paramétrer la GRU Publik en intégrant des modifications simples dans les formulaires et les workflows suite à la recette et en paramétrant les rôles et les droits des utilisateurs, suivant l'organisation des services.
- Recenser les besoins en formation, établir le plan de formation des agents, organiser les formations et suivre la progression de ces dernières.
- Réaliser les formations en complément de celles prises en charge par le prestataire en fonction des besoins. Élaborer et mettre à jour une documentation utilisateur adaptée et assister les agents dans l'utilisation de l'outil (par téléphone ou par email).
- Coordonner et animer le réseau des agents utilisateurs de la GRU. Centraliser, organiser, rédiger et contribuer les contenus d'info-service sur le futur portail GRU (via le CMS Publik).
- Réaliser des bilans et indicateurs de fonctionnement de la GRU.

Décide,

Article 1 : L'emploi de Chargé-e d'application fonctionnelle GRU à la Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux, à savoir au minimum IM371 et au maximum IM534, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

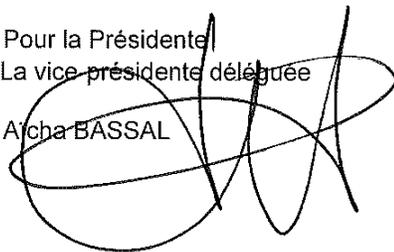
Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **20 DEC. 2023**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Alcha BASSAL



mis en ligne le :

27 DEC. 2023